

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Orthographe

Pour certains le langage SMS offrirait une piste pour améliorer les résultats en orthographe ? ! Un atelier a présenté à Expolangues une orthographe alternative inspirée de l'écriture SMS : la PMS (Phonétique Muse Service). Quelques exemples : l'apostrophe sépare les mots, ou le signe ¥, symbole de la monnaie japonaise retranscrit le son « yen ». Ainsi, en PMS, « hôtesse de l'air » donnera « ot'S 2 l'R », et « hyène » s'écrira tout simplement « ¥ ».

Selon l'inventeur de cette nouvelle écriture elle faciliterait l'apprentissage du français chez les élèves en difficulté, ranimerait l'intérêt pour la langue et l'écriture, tout en gardant « l'esprit du cancre » qui consiste à « casser des codes et en créer d'autres ».



Si 1TreC, consultez le site
[www.dictionnaire
sms.comp/abc.html....ab1to](http://www.dictionnaire.sms.comp/abc.html....ab1to)
« en clair » !

SOMMAIRE

- Médecine scolaire
- Connaissez-vous « Classico » ?
- Refondation du système éducatif
- Les propositions de l'OZP (Observatoire des Zones Prioritaires) pour l'éducation prioritaire
- L'OZP s'interroge aussi sur le programme Eclair
- La réalité nous rattrape : classes surchargées
- Le ministère et les chiffres

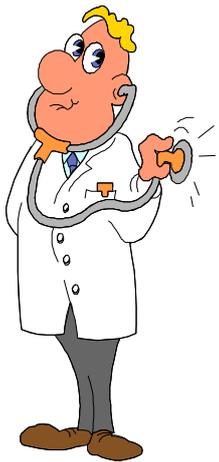
IA ?

Une nouvelle organisation des services académiques est mise en place depuis le 1er février 2012. Un décret du 14 janvier attribue au recteur les compétences jusqu'alors dévolues aux inspecteurs d'académie. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'Etat : le niveau régional/académique est le niveau stratégique et le niveau départemental celui de la mise en œuvre, le tout dans un dialogue de gestion et de performance avec le ministère.

Un chiffre !

500 mineurs dont 356 enfants accompagnés d'un parent ont été enfermés dans des centres de rétention en 2010 : 86% avaient moins de 13 ans. (Voir pétition sur educationsansfrontieres.org).

Médecine scolaire



200 Médecins scolaires ont manifesté à Paris : 220 postes sur 1400 restent vacants et plus de 40% partiront à la retraite d'ici 5 ans. Les médecins ont obtenu le principe d'une augmentation de salaire : son montant actuel, de 1750 euros... soit moins que le salaire d'un interne ! Selon les médecins scolaires c'est la raison principale du manque de candidats.....De plus le nombre prévu est insuffisant.

nécessité de repenser la culture commune et sa déclinaison en termes de niveaux d'enseignement et de disciplines Une condition incontournable de la réussite de ce projet réside dans la capacité des enseignants à reprendre la main sur leur métier. C'est pourquoi un chapitre entier est consacré à la formation des enseignants (initiale et continue).

Les propositions de l'OZP pour l'éducation prioritaire

L'éducation prioritaire, là où elle a réellement fonctionné, a réussi des avancées remarquables. Beaucoup de RAR (Réseaux Ambition Réussite) se caractérisent aujourd'hui par le développement de pratiques pédagogiques favorisant la réussite des élèves les moins en connivence avec la culture scolaire.

Cependant, le manque de continuité, l'absence de pilotage national et de véritable gestion des ressources humaines et le désinvestissement du champ de la pédagogie ont, dans de nombreuses zones, réduit la politique d'éducation prioritaire à l'attribution de moyens supplémentaires, utilisés pour faire baisser les effectifs des classes. Elle a donc eu peu d'effets positifs susceptibles de contrebalancer l'effet de stigmatisation.

C'est pourquoi l'OZEP fait des propositions pour consolider et valoriser les apports de 30 ans d'éducation prioritaire un rapprochement des cultures professionnelles du premier et du second degré, un pilotage de ce réseau, une formation continue locale ; des personnels spécifiques, la généralisation d'une pratique éducative et pédagogique ambitieuse ; la reconnaissance de la place des parents dans l'école et de leur nécessaire implication. Redéfinir la géographie de l'éducation prioritaire. Articuler la carte des ZEP et celle des ZUS. Maintenir les moyens des RRS (Réseaux de Réussite Scolaire, anciens REP) qui ont su engager des projets inter degrés et partenariaux. Redonner une place centrale à l'école primaire : préscolarisation à deux ans, mise en œuvre de la politique des cycles, priorité donnée à l'école maternelle et au cycle 2.

Connaissez-vous « Classico » ?

Dans l'Académie de Toulouse, depuis 13 ans, 5000 élèves des zones défavorisées vivent la musique classique : concert annuel, visite à Bayreuth, rencontre avec Roberto Alagna... 1000 artistes et 240 enseignants font vivre Classico. Mais le demi-poste de professeur des écoles (celui du fondateur, adjoint au maire de Toulouse par ailleurs) est supprimé compromettant l'avenir de cette réalisation!

Propositions pour une refondation du système éducatif

En ces temps électoraux chacun précise l'école qu'il souhaite. Quelques exemples...

L'école commune. Propositions pour une refondation du système éducatif, **ouvrage collectif du GRDS. Éditions La Dispute, 2011, 110 pages.**

Le projet qui réunit des chercheurs professionnels et non professionnels part d'un diagnostic rigoureux, à partir d'indicateurs connus. La démocratisation scolaire est en panne, les inégalités scolaires n'ont pas évolué depuis plusieurs décennies et sont plus fortes que ce que supposerait l'amplitude des inégalités sociales. Les écarts culturels et cognitifs entre élèves doublent entre le CP et le CM2 ! Certes, la question des moyens n'est pas ignorée. Les auteurs s'attachent à ce qui est au cœur de la mission de l'école : les apprentissages. Ils pointent lucidement les obstacles à une appropriation élargie des savoirs et montrent ce qu'apporterait la suppression de la concurrence (notes, redoublements, classes de niveau, filières, etc...). Ils affirment la



Corriger les effets de l'assouplissement de la carte scolaire qui a accru le nombre des collèves en grande difficulté.

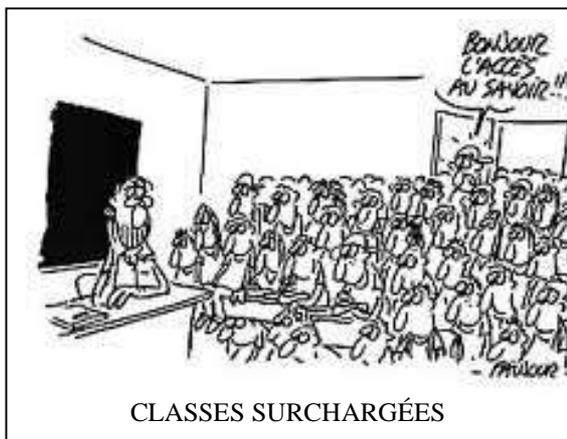
L'OZEP s'interroge aussi sur le programme Eclair

Les principes d'origine de ce programme présenté récemment comme « le précurseur de l'éducation nationale future » ne rejoignent pas tous ceux de l'éducation prioritaire tels qu'exposés ci-dessus. Les réactions des militants et des acteurs de ZEP et la continuité du pilotage de certains responsables locaux ont cependant permis d'inscrire la quasi-totalité des RAR dans ce programme.

Il fait apparaître- une centration sur le second degré, que l'ajout trop formel des écoles au dispositif ne peut occulter ; - un abandon de la scolarisation précoce - une sous-estimation du partenariat et des liens avec la politique de la Ville - des nouveautés qui interrogent, comme l'institution du préfet des études.

La réalité nous rattrape : classes surchargées

Selon l'office statistique de l'Union européenne Eurostat), la France comptait, en 2009, 20 élèves par enseignant dans le primaire, contre 15 en moyenne à l'échelle européenne. Dans le secondaire, la France accueillait 24,5 élèves par classe en 2009, contre 23,7 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Et des classes sont encore supprimées.



L'augmentation du nombre d'élèves par classe pose des difficultés croissantes aux enseignants *L'alourdissement des charges se paie nécessairement* », indique Anne-Marie Chartier, maître de conférences à l'INRP. « *Les travaux de l'économiste Thomas Picketty ont montré qu'un élève de moins par classe améliore les résultats moyens* ». « *Dans une classe surchargée, il vaut mieux être bon élève ! Un élève en difficultés a plus de risque de couler car l'enseignant, débordé, ne pourra pas toujours lui consacrer assez de temps...* »

Reste alors l'APE (aide personnalisée aux élèves), qui laisse une chance à ceux qui sont à la peine d'avoir une aide par petit groupe. Problème : l'APE a souvent lieu le midi, en plus des heures normales. Avec le risque d'asphyxier encore un peu plus les élèves les plus exposés à l'échec scolaire.

Le ministère et les chiffres

Trois critiques adressées au Ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel ont été relayées par le journal *Le Monde* dans un article daté du 13 décembre 2011 : *publications démesurément tardives* (le rapport sur le rentrée 2010 n'a par exemple été publié que durant l'été 2011), *rétenion de certaines statistiques* (le nombre annuel de « Notes d'information » est passé, selon Claude Thélot, d'une « cinquantaine par an » à moins de vingt par an depuis 2009), mais surtout *réserves sur la fiabilité des statistiques* fournies par le Ministère :

Le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) affirme que « les indicateurs relatifs aux acquis des élèves ... ne sont pas fiables pour des raisons de méthode ». Ils ont été construits pour répondre aux exigences de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances). Le HCE conclut : « étant donné son caractère très partiel et son niveau d'exigence très insuffisant, cet indicateur devrait être rapidement supprimé ».

Il existe des outils nationaux rigoureux, les indicateurs CEDRE (Cycle des Évaluations Disciplinaires Réalisées sur Échantillons), publiés régulièrement, très peu commentés et donc assez largement méconnus. Or il se trouve qu'ils sont plus proches des conclusions de l'enquête PISA.

Le débat citoyen (national, mais aussi (surtout ?) européen et international) devrait appeler à discuter collectivement des **finalités du système éducatif mais aussi des modalités et objectifs de l'évaluation des politiques éducatives** ; or bien au contraire, la multiplication des indicateurs chiffrés basé sur un logique de compétences, qui plus est élaborée par des instances donc le contrôle démocratique échappe aux populations concernées, est une marque supplémentaire de la dérive de l'évaluation des systèmes éducatifs vers une logique plus proche du monde de l'entreprise que de celui d'une éducation citoyenne et égalitaire.

NOS RENDEZ VOUS :

- Jeudi 23 février 2012. G.O.D.F. 75010 Paris. JM Lemuet.
- Lundi 05 mars 2012. J.P.A. 75008 Paris. M. Postal.
- Mardi 06 mars 2012. O.N.S. Sécurité Bâtiment. 75015 Paris. S. Cappe.
- Jeudi 08 mars 2012. O.N.S. Sécurité-Santé-Hygiène-Sport.75015 Paris. G. Brunet.
- Mardi 13 mars 2012. O.C.C.E./DDEN. Ecoles Fleuries.75 Paris. A.M. Vicenty, JM Lemuet, D. Foulon.
- Mercredi 14 mars 2012. Bureau fédéral. 75010 Paris.
- Samedi 17 mars 2012. As Gle UD.DDEN.33. JM Lemuet.
- Samedi 17 mars 2012. As Gle UD.DDEN.62. S. Cappe.
- Samedi 17 mars 2012. As Gle UD.DDEN.69. M. Postal.
- Samedi 17 mars 2012. As Gle UD.DDEN.72. P. Gallier.
- Mercredi 21 mars 2012. As Gle UD.DDEN.10. D. Foulon.
- Jeudi 22 et vendredi 23 mars 2012. Rencontres FD.DDEN / Secrétaires unions. 86 Chasseneuil du Poitou.
- Vendredi 23 Mars 2012. Réseau Appel de Bobigny.75 Paris. D. Callewaert.
- Mercredi 28 mars 2012. Congrès national Unsa-Education 49 Angers. JM Lemuet. D. Foulon. J. Manceau.



CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

- N° **01** du 6 janvier 2012. Rencontre nationale des secrétaires des Unions.
- N° **02** du 12 janvier 2012. Concours des Ecoles Fleuries.
- N° **03** du 18 janvier 2012. Carte scolaire. Rentrée 2012.
- N° **04** du 18 janvier 2012. 100^{ème} Congrès.
- N° **05** du 1^{er} février 2012. Refonte du site internet de la fédération.
- N° **06** du 1^{er} février 2012. Tenue des fichiers « routeur ».
- N° **07** du 02 février 2012. Compte Rendu Conseil fédéral du Jeudi 26 janvier 2012.
- N° **08** du 03 février 2012. Enquête restauration scolaire, RASED, Appel de Bobigny et communication.
- N° **09** du 20 février 2012. Congrès 2012. Candidatures au Conseil fédéral et à la Commission de vérification des comptes.
- N° **10** du 20 février 2012. CNAL. Loi 1905. Concordat, Constitution.



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 229
du mois de décembre du Délégué.